



## **PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR**

### **DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY**

**Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :**

**Le jeudi 4 juillet 2019 à 18h30**

**En visio-conférence**

#### **Présents :**

##### **Membres du Bureau Directeur :**

P. CARRE, G. AMBLARD, C. MUNOZ, G. FAGUER, L. BONNET, P. CRAIGHERO, G. BERTIN,  
P. NIOGRET, P. GRANGE (par téléphone)

##### **Invités du Bureau Directeur :**

G. CASSAGNE, J. GARDON, A. KOCH

#### **Excusés :**

P. CELMA, G. CHAPELLE, V. BERODIER, P. CHAROUSSET, M. MINOT, T. TONNELIER

#### **1. Ouverture de la Séance par le Secrétaire Général :**

Patrick CARRE ouvre la séance du Bureau Directeur à 18h30, avec les membres présents.

#### **2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :**

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 5 juin 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **3. Suivi des projets 2019/2020 du POS. Présentation par le COPIL, informations, méthodologie et validation pour 2019/2020 (G. FAGUER) :**

*Voir powerpoint*

Gérard FAGUER présente le Comité de Pilotage (COPIL) mis en place pour le suivi des actions de la Ligue, et suivi des domaines d'actions avec leurs « chefs de projets ». Il rappelle les fiches actions du POS de la Ligue (celles obligatoires vis-à-vis de la F.F.R., et celles qui sont propres au fonctionnement de la Ligue).

Patrick CARRE souligne ses inquiétudes selon lesquelles ce projet très complet et ambitieux nécessite des ressources supplémentaires que la Ligue n'a pas au niveau des salariés.

Il faudra une implication accrue au niveau des élus encore non investis dans des commissions.

Alain KOCH rappelle qu'il faut avant tout mettre les choses bien à plat pour savoir exactement de quelles ressources le COPIL aura besoin.

Gérard BERTIN ajoute qu'il vaut mieux en faire moins mais mieux. Il faut de la méthode et de la rigueur pour aller au bout de l'action.

Il est proposé un séminaire sur la journée du 18 septembre de 10 h à 16 h en remplacement du Bureau Directeur du 18 septembre (visio-conférence).

Le Bureau Directeur du 28 août en visio-conférence est maintenu.

Une réunion préparatoire sur le POS est prévue le 22 août avec les chefs de projets.

#### **4. Bilan de l'Assemblée Générale de la Ligue :**

La formule proposée par la Ligue a été appréciée : désignation d'un animateur, dynamisme, documents projetés et gain de temps en envoyant les rapports d'activités à l'avance.

Bonne organisation générale et préparation logistique et statutaire facilitée par la présence des personnels réunis la veille en séminaire.

De nombreux remerciements ont été reçus, de : Patrick Buisson, Henri Mondino, Véronique Cros, clubs, élus présents...

Jérôme Gardon confirme un point négatif : les temps d'échanges avec les clubs n'étaient pas clairement définis.

Le compte rendu de l'A.G. sera envoyé avant le 30 juillet 2019.

#### **5. Compte rendu du Congrès Fédéral de Nantes :**

Plusieurs personnes étaient présentes congrès et à l'AG pour représenter la Ligue AuRA, leurs clubs et leurs C.D.

Encore une fois, le congrès était centré sur les clubs, ce qui explique son succès.

Les ateliers étaient encore plus fonctionnels que les années précédentes.

Lydie BONNET est déçue que le sujet de la formation n'ait pas été abordé.

Patrick CARRE indique que le sujet des Féminines n'a également pas été abordé.

Un point négatif : peu de présidents de C.D. de la Ligue AuRA étaient présents à la réunion du jeudi soir (seulement 3 sur 12).

Il semble que ce problème soit lié à une communication trop tardive.

Très peu de clubs de l'AuRA étaient représentés (pouvoirs et procurations) à l'A.G. de la F.F.R. le samedi matin, probablement aussi du fait d'une communication trop tardive.

Il conviendra effectuer une meilleure communication pour investir nos clubs à la prochaine assemblée et impliquer les élus du Comité Directeur dans cette démarche .

Gilles CASSAGNE fait un point sur l'atelier CNCDF et Patrick CARRE sur l'atelier feuille de match dématérialisée.

Plusieurs réunions importantes dans notre Ligue sont confirmées :

- AG Financière de la FFR : le 7 Décembre 2019 à CLERMONT FERRAND
- AG Financière de la Ligue le 14 Décembre 2019 à CHAPONNAY
- Venue de la DTN et congrès des Cadres Techniques du 28 au 31 Janvier 2020 à GRENOBLE (match France / Angleterre U20)
- Congrès des Arbitres les 10 et 11 Juillet 2020 à GRENOBLE
- Nota Bene : prochain Congrès F.F.R. les 3 et 4 Juillet 2020 à MARSEILLE.

## **6. Point sur les Epreuves et Règlements Sportifs (G. CASSAGNE) :**

Finalisation des poules en présentiel le 11 juillet 2019 à Chaponnay.

Communication aux clubs, sur B.O. et sur Ovale le 12 juillet 2019.

Les calendriers séniors seront fixés avant le 31 juillet 2019.

Les décisions concernant l'organisation des phases finales et des éventuelles journées des Terroirs seront finalisées rapidement.

Patrick CRAIGHERO demande la prise en compte des fiches d'inscription des clubs avant la composition des poules le 11 juillet 2019.

Gilles CASSAGNE répond que ce sera bien le cas.

Les calendriers des équipes jeunes sont quasiment terminés. Pierre GRANGE rappelle la prise en compte des phases bloquées par la F.F.R. en février et mars 2020 (sélections).

Les règlements sportifs, en cours de rédaction doivent être envoyés à la FFR avant le 31 juillet.

Il en est de même pour les règlements financiers.

Pierre GRANGE indique que nous avons reçu une invitation à participer dans le cadre du tournoi des 6 Nations. Gilles CASSAGNE lui demande de prendre contact avec Pierre MALINVERNI.

Patrick CARRE rappelle que l'organisation doit se faire via un club d'appui qui organisera ce premier plateau inter-Ligues.

Les tableaux de gestion des compétitions par M.O. établis en collaboration entre les Référents Administratifs et la Commission des Epreuves ont été envoyés aux membres du Bureau Directeur par mail.

Le Bureau Directeur valide ces tableaux à l'unanimité.

Ils seront transmis aux M.O., aux membres des Commissions Régaliennes et aux Officiels de Matches.

## **7. Point sur les Officiels de Matches (P. NIOGRET) :**

Le 3 juillet, s'est déroulée la première réunion de la Commission des Arbitres à Chaponnay. (participation active de tous, qualité des échanges, bonne communication)

Ce fut une réunion-marathon qui a duré près de 5 heures.

Un certain nombre de décisions ont été arrêtées et seront mises en place très prochainement.

Le budget prévisionnel est estimé à 86 750 € (R.F. 24 050 € + arbitres 62 700 €)

Modification des défraiements : en cours de validation

Il y a aura plus de rigueur sur le niveau des arbitres en fonction de la catégorie à arbitrer.

Les responsables de domaines d'actions et les responsables de secteurs ont présenté leurs projets. Différents thèmes ont été abordés :

- processus d'affiliation des ACF et formation des ACF
- réunion des équipes de secteurs
- projet de fédération des 4 amicales d'arbitres des ex-C.T. Une étude est mise en place.
- communication : utilisation d'un Drive
- réunions communes Arbitres-R.F.
- désignations : anticipation, plafonnement, règles fixées, autonomie dans chaque secteur
- supervisions
- développement avec le DDAL (école d'arbitrage, identification des Jeunes Arbitres sur leurs maillots, supervision des arbitres Féminines, interventions dans les Académies...)
- charte de l'arbitrage
- organisation du Congrès des arbitres en 2020

## **8. Point sur la formation, coût de la formation (L. BONNET) :**

A ce jour il est difficile de voter un budget, car certaines factures sont encore manquantes.

Coût des inscriptions : doit-on préciser que le coût salarial est pris en charge par la Ligue ?

Le Bureau estime qu'il est important que le club connaisse la réalité des coûts et la part importante restant à la charge de la Ligue.

Le Bureau valide le maintien du tarif EBF à 260 € (tarifs identiques pour les 4 filières de Formation) et du tarif accréditation à 140 €. Les 2 tarifs votés restent inchangés par rapport à la saison passée.

La formation continue était gratuite exceptionnellement cette saison, une tarification va être remise en place. Lydie et Jérôme doivent proposer rapidement un coût de formation.

Alain KOCH demande qu'on impute le travail des salariés sportifs et administratifs sur les montants des inscriptions.

Gérard AMBLARD demande qu'on reste en dessous des tarifs des autres Ligues.

Une réunion de travail est programmée à Toulon les 9 et 10 juillet 2019 avec la Ligue SUD PACA

## **9. Questions diverses :**

Alain KOCH : il faut vraiment chiffrer le coût salarial pour l'ensemble des commissions pour avoir une imputation analytique des charges du personnel.

Patrick CRAIGHERO : est-ce qu'à l'A.G., la F.F.R a confirmé la non-obligation d'une EDR pour la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> série ?

Patrick CARRE : les R.G. 2019-2020 confirment la mise en place de cette décision discutée à nouveau lors de l'Agora des clubs. Il n'y aura pas de pénalités mais un bonus sur le classement de l'équipe 1. C'est à la Ligue de gérer cette mise en place des bonus.

Jérôme GARDON : les 3 jours de séminaire pour tous les C.T. viennent de se terminer. L'accueil dans le Cantal a été remarquable. Les échanges ont été de grande qualité pendant tout le stage.

Ce stage s'est déroulé en présence de Patrick CELMA, Jean BESSIERE, Gérard FAGUER et Gilles CASSAGNE

Patrick CARRE : précise qu'il y en aura encore des B.O. pendant l'été s'il y a des informations régulières. Sinon, il y aura des communiqués directs aux clubs par mails.

Patrick CARRE : les véhicules doivent être remis aux M.O. avec leurs carnets de bords pendant les congés. Gérard AMBLARD signale qu'il faut faire un rappel sur le remplissage des carnets. Il a demandé les kilomètres pour ajuster les contrats.

Philippe NIOGRET : il faut relancer uniquement ceux qui sont en défaut et non pas faire un rappel à tous pour ne pas stigmatiser les salariés « vertueux ».

Patrick CARRE : les inventaires ont été faits dans les 4 M.O.

Patrick CARRE : regrette le manque de représentation de la Ligue dans les A.G. des clubs et souhaiterait une plus grande implication des élus.

Prochaines AG :

CS Annonay le 11 juillet (P. Carré et L. Bonnet)

RC Pont d'Ain (excuses Ligue)

US Montmélian : G. Faguer

Patrick CARRE et Gilles CASSAGNE : pour information, les affiliations vont être bloquées pour les clubs qui ne sont pas à jour de leurs cotisations 2018-2019. Les clubs concernés pourront prendre contact avec Gérard AMBLARD pour un éventuel échéancier.

Gilles CASSAGNE rappelle la mise en place de l'annualisation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour l'ensemble des personnels.

Fin de séance à 20h20

Le Secrétaire Général

Patrick Carré